

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 03/10/2024 - 15275 - 1995 B 00648 - 399 227 990 - ALDI

ALDI
Société à responsabilité limitée
au capital de 3.893.180.000 €
Siège social :
527, rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële
77230 Dammartin-en-Goële
399 227 990 RCS MEAUX

Comptes annuels
du 01.01.2023 au 31.12.2023

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal HIRTH', is written over a horizontal line.

Pascal HIRTH
Gérant

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	69 959	1 947	68 012	68 029
Fonds commercial	1 013 945	1 013 945	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	1 083 904	1 015 892	68 012	68 029
Terrains	3 622 922	0	3 622 922	3 452 922
Constructions	38 439 262	11 860 706	26 578 556	25 021 354
Installations techniques, matériel	701	701	0	0
Autres immobilisations corporelles	13 014 773	4 636 981	8 377 792	9 437 781
Immobilisations en cours	0	0	0	188 657
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	55 077 657	16 498 387	38 579 270	38 100 714
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	3 320 995 031	1 853 407 583	1 467 587 448	209 055 881
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	137 570 328	0	137 570 328	383 583 539
Autres immobilisations financières	20 738 682	15 316 795	5 421 887	5 749 991
TOTAL immobilisations financières	3 479 304 041	1 868 724 378	1 610 579 663	598 389 411
Total Actif Immobilisé (II)	3 535 465 603	1 886 238 657	1 649 226 946	636 558 155
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	256 734
Clients et comptes rattachés	51 357 584	0	51 357 584	61 731 709
Autres créances	1 662 595 562	0	1 662 595 562	2 067 018 262
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	1 713 953 146	0	1 713 953 146	2 129 006 705
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	2 180 849	0	2 180 849	1 753 214
TOTAL Disponibilités	2 180 849	0	2 180 849	1 753 214
Charges constatées d'avance	850 672	0	850 672	857 447
Total Actif Circulant (III)	1 716 984 667	0	1 716 984 667	2 131 617 366
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 252 450 270	1 886 238 657	3 366 211 613	2 768 175 521

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 3 893 180 000	3 893 180 000	2 633 180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		7 398 070	7 398 070
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		7 398 070	7 398 070
Report à nouveau		-626 680 975	-244 451 791
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-616 502 125	-382 229 184
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		3 281 935	3 001 243
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 660 676 904	2 016 898 337
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		3 371 177	6 460 000
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		3 371 177	6 460 000
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 735	3 477 565
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	400 000 000	420 300 370
TOTAL Dettes financières		400 013 735	423 777 935
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	2 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41 639 351	61 191 837
Dettes fiscales et sociales		8 643 859	10 709 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		60 413	62 877
Autres dettes		251 806 175	249 072 153
TOTAL Dettes d'exploitation		302 149 798	321 039 249
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		702 163 533	744 817 184
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		3 366 211 613	2 768 175 521

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	171 232 278	0	171 232 278	135 629 845
Chiffres d'affaires nets	171 232 278	0	171 232 278	135 629 845
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 949 410	459 768
Autres produits			3 967 570	-262
Total des produits d'exploitation (I)			182 149 258	136 089 351
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			4 332	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			158 252 195	147 211 150
Impôts, taxes et versements assimilés			1 026 827	801 854
Salaires et traitements			4 540 475	2 195 130
Charges sociales			1 009 357	700 949
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 913 647	2 711 146
		Dotations aux provisions	0	220 400
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 063 716	6 460 000
Autres charges			3 048 569	181 020
Total des charges d'exploitation (II)			171 859 118	160 481 649
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			10 290 141	-24 392 298
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			54 432 436	46 860 741
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 641 491	3 399 556
Autres intérêts et produits assimilés			5 981 272	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			379 349	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			65 434 548	50 260 297
Dotations financières aux amortissements et provisions			669 768 473	427 354 687
Intérêts et charges assimilées			22 525 665	7 396 512
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			692 294 137	434 751 199
RÉSULTAT FINANCIER			-626 859 589	-384 490 902
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-616 569 448	-408 883 200

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 475 340	906
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 050 496	1 176 117
Reprises sur provisions et transferts de charges	141 163	127 625
Total des produits exceptionnels (VII)	2 666 999	1 304 649
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 536 804	10 127
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	786 199	10 005
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 626 122	1 405 501
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 949 124	1 425 633
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 282 125	-120 984
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 349 448	-26 775 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	250 250 806	187 654 297
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	866 752 931	569 883 481
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-616 502 125	-382 229 184

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1/13

ALDI SARL
527 RUE CLEMENT ADER
77230 DAMMARTIN EN GOELE

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

La HOLDING Aldi SARL coordonne le contrat de licence et de savoir-faire (licence de marque ALDI) avec Aldi Einkauf pour le compte des sociétés de distribution. Elle assure également auprès de ces dernières des conseils et une assistance technique permanente.

Aldi Sarl est intégrée fiscalement en tant que tête du groupe d'intégration fiscale.

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société fait partie du périmètre de consolidation de la société ALDI Nord Holding Stiftung & Co. KG, située à Essen en Allemagne. Par conséquent, elle est, à compter de cet exercice, dispensée de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés, en application des articles L233-17 et R 233-15 du Code de commerce.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evolution des capitaux propres

Par décision unanimes des associés, la holding a fait l'objet d'une augmentation de capital en date du 10 avril 2023 pour 250 000 000 euros.

Le 25 août 2023, la totalité des parts sociales d'Aldi SARL ont été transférées à la société ALDI Nord International Holding GmbH, qui est ainsi devenu l'Associé unique de la société. Puis par décision de l'associé unique en date du 15 novembre 2023, la société a fait l'objet d'une augmentation de capital d'un montant de 1 010 000 000 euros, par la création de 63 125 000 parts nouvelles de 16 euros de valeur nominale.

Cette augmentation a été réalisée en numéraire pour un montant de 1 010 000 000 euros.

Evolution du parc de magasins de la société

Les principaux événements marquants de l'exercice relatifs au parc immobilier géré par Aldi SARL sont les suivants :

- 1 magasin a fait l'objet d'une reconstruction ;
- 1 magasin a été vendu ;

Nomination de Pascal Hirth en qualité de managing director

Par décision des associés, 2023 est marquée par la nomination de Pascal Hirth en qualité de managing director pour la France à compter du 1er février 2023, en remplacement de Philip Demeulemeester.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/13

Acquisition de créances

A travers un contrat de cession de créances établi en date du 30 septembre 2023, Aldi SARL s'est porté acquéreur auprès d'Aldi Centrale d'Achats SCS des avances de Cash pool à l'égard des centrales régionales et sociétés Logistiques réparties comme suit :

Etats des dettes cédées	
Sociétés	Montants
Aldi Marché Ablis	41.339.993,26
Aldi Marché Beaune	21.988.378,60
Aldi Marché BoisGrenier	21.613.578,52
Aldi Marché Cavaillon	11.660.873,05
Aldi Marché Cestas	31.368.928,84
Aldi Marché Colmar	26.982.659,81
Aldi Marché Cuincy	19.112.997,72
Aldi Marché Dammartin	134.575.574,71
Aldi Marché Ennery	14.387.759,29
Aldi Marché Honfleur	73.352.360,66
Aldi Marché Lyon	15.764.305,22
Aldi Marché Reims	6.863.812,44
Aldi Marché Toulouse	91.963.949,14
Société de Logistique Sud	633.894,91
Société Générale de Logistique	3.000.000,00
Total	514.609.066,17

Les créances ainsi acquises ont été compensées avec la créance de cash-pooling détenue par la société Aldi SARL sur Aldi Centrale d'Achat SCS, créance qui s'en est trouvée réduite à due concurrence.

Ces créances ont ensuite été utilisées par Aldi SARL dans le cadre d'opérations de recapitalisation de ses filiales, réalisées en novembre 2023.

Prêts et dividendes

Renouvellement des prêts accordés à Immaldi :

- soit 35 millions d'euros pour une durée d'un an jusqu'au 29/06/2024
- 10 millions d'euros pour une durée de 6 mois jusqu'au 07/03/2024
- 40 millions d'euros pour une durée de 6 mois jusqu'au 07/03/2024
- 52 millions d'euros pour une durée d'un an jusqu'au 01/12/2024

Le prêt accordé à Aldi Marché 9 de 247 millions d'euros s'est éteint lors de la reprise de la comptabilité de cette société dans les comptes d'Aldi SARL, intervenue suite à l'opération de transmission universelle du patrimoine d'Aldi Marché 9 dans Aldi SARL le 25/07/2023

L'emprunt pour un montant de 20 millions d'euros avec Aldi Inkoop a été dénoncé en date du 08/03/2023 et remboursé en intégralité par virement bancaire depuis Aldi SARL.

Dividendes reçus sur 2023 : 54 200 000 €.

Impacts du conflit russo-ukrainien, de la hausse des prix de l'énergie et du niveau d'inflation en France

Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Le Groupe ALDI, n'ayant pas d'activité dans ces deux pays, n'a pas été directement impacté par le conflit en cours et n'a pas constaté d'effet direct sur sa performance compte tenu de l'absence de magasins en Ukraine et en Russie, et d'achats très limités dans ces deux pays.

Cependant, le conflit a affecté de plus en plus l'économie et les marchés des capitaux mondiaux et a exacerbé une situation déjà difficile sur le plan économique, découlant notamment de l'accélération de l'inflation et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Dans ce contexte, les contrôles à l'exportation/importation et les sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie ont pu avoir des effets négatifs sur les activités de notre société, sa chaîne d'approvisionnement, ses partenaires commerciaux ou ses clients. De même, les effets indirects se traduisant par une hausse de l'inflation, la fluctuation des prix de l'énergie et des matières premières ont entraîné une augmentation des coûts de transport et des coûts d'achat de certains produits.

L'exercice 2023 a été marqué par une augmentation conséquente des coûts de l'énergie pour notre société. Cependant, grâce à la politique en vigueur en matière de maîtrise des consommations d'énergie, aux efforts de prix, et aux mesures mises en place par le Groupe - notamment sa politique de revalorisation des prix, notre société a réussi à maintenir un niveau d'activité et de performance ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation.

En tout état de cause, le Groupe reste vigilant quant aux évolutions macroéconomiques (pressions inflationnistes, évolutions des taux d'intérêt ainsi que des coûts de matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change) et à leurs répercussions sur les activités et les résultats de notre société.

Transmission universelle de patrimoine (TUP)

Dans une démarche de rationalisation et de simplification de l'organigramme du groupe, Aldi a réalisé deux opérations de confusion de patrimoine telles que prévues par l'article 1844-5 du Code civil. Ainsi, Leader Price Exploitation a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) dans Aldi Marché 9 en date du 13 Juin 2023 et Aldi Marché 9 a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) dans Aldi SARL en date du 25 Juillet 2023. Ces opérations ont notamment permis à Aldi SARL de redevenir l'Associé unique de l'ensemble des sociétés régionales française.

Ces opérations ont été comptabilisées à leur valeur nette comptable à la date d'effet juridique de l'opération, conformément aux règles prévues par le titre VII du Plan comptable général.

Les principaux impacts des opérations de TUP sur le bilan et le compte de résultat de notre société au 31 décembre 2023 sont les suivants :

- Titres de participation (net de dépréciation) : 8 074 043 €
- Comptes-courants groupe (dette) : 12 082 637.95 €
- Vrai mali (charges financières) : 9 018 803.34 €

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

NEANT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/13

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et aux dispositions du Code de commerce relatives à l'établissement des comptes annuels (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Agencements	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Magasins	
Lot VRD	35
Lot gros œuvre	30
Lot couverture	25
Lot Second Œuvre	5 à 20
* Electricité	15
* Carrelage / Plomberie / Peinture / Menuiserie ...	10
* Portes souples et automatiques	5

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/13

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation. Au 31/12/2023, le poste « Fonds commercial » est constitué de droits au bail et de fonds commerciaux, tous entièrement dépréciés et issus de la TUP d'Aldi Marché 9.

En cas de fermeture d'un magasin, la valeur vénale estimée de l'ensemble immobilier est comparée à la valeur nette comptable des immobilisations correspondantes. Le cas échéant, une dépréciation est constatée à hauteur du différentiel entre ces deux montants.

Il en est de même pour les fermetures prévues à une date postérieure à la clôture de l'exercice dont la décision de fermeture est intervenue avant la date de clôture.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

NEANT

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture. Il en est de même pour les fermetures prévues à une date postérieure à la clôture de l'exercice dont la décision de fermeture est intervenue avant la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

1.5.5 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

A la clôture de l'exercice, ce coût historique est comparé à la valeur d'inventaire déterminée dans les conditions exposées ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux valeurs.

Pour les sociétés d'exploitation, la valeur d'inventaire est calculée en procédant à une estimation des fonds de commerce des magasins selon une méthode homogène pour toutes les sociétés et en ajoutant la plus-value latente ainsi déterminée aux capitaux propres de la société.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/13

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable est nulle, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	120	120	0
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC	894	894	0
Total	1 014	1 014	0

2.1.4 Suivi des malis techniques

Les mouvements des malis techniques rattachés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations financières se présentent de la manière suivante :

	01/01/N	augment.	diminution	31/12/N
Constructions	3 007 369	-		3 007 369
Titre de participations	20 229 455	-	-	20 229 455
Sous-total valeurs brutes	23 236 824	-		23 236 824
Constructions	-2 147 371	-306 767	-	-2 454 138
Titre de participations	-	-	-	-
Sous-total amortissements	-2 147 371	-306 767	-	-2 454 138
Constructions	-	-	-	-
Titre de participations	-14 888 227	0	-	-14 888 227
Sous-total dépréciations	-14 888 227	-428 568	-	-15 316 795
Mali de fusion - valeur nette	6 201 227	- 735 335		5 465 892

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/13

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

NEANT

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers	592
Autres charges d'exploitations	258
Total	850

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	47 779
Fournisseurs – avoirs à recevoir	8 322
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	1 752
Divers – produits à recevoir	
Total	57 853

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de 3 893 180 000 euros, est composé de 243 323 750 parts d'une valeur nominale de 16 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	2 016 898
Variation des provisions réglementées	281
Dividendes versés	
Augmentation / réduction du capital social	1 260 000
Résultat de l'exercice	-616 502
Capitaux propres au 31 décembre N	2 660 677

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/13

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

Des amortissements dérogatoires sont également constitués lors de l'exercice des levées d'option de contrats de crédit-bail. En effet, Aldi Sarl doit procéder à des réintégrations extracomptables lors de la détermination du résultat fiscal de l'exercice au cours duquel à lieu la levée de l'option.

Sont à réintégrer :

- La fraction des loyers versés correspondant à la différence entre la valeur résiduelle « théorique » de l'immeuble et le prix de cession de l'immeuble s'il est inférieur à cette valeur résiduelle pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 1996 ;
- Diminuée, pour les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 1996, des quotes-parts de redevances non déduites pendant la durée du contrat, correspondant aux éléments non amortissables.

Le montant ainsi réintégré correspondant aux éléments amortissables – à savoir les constructions – fait ensuite l'objet d'un amortissement sur la durée fiscale résiduelle.

Il résulte de l'application de cette règle fiscale une divergence entre les bases comptables et fiscales de coût d'entrée des constructions, dont il convient de tenir compte dans le calcul des amortissements.

En application de la doctrine, lorsque la base fiscale du coût d'acquisition est supérieure à la base comptable, l'amortissement correspondant doit être comptabilisé en « amortissements dérogatoires », afin d'en garantir la déductibilité fiscale. L'application de cette doctrine a deux conséquences majeures sur la présentation des comptes annuels :

- La somme des amortissements déterminés selon les durées d'utilisation (et présentés en moins des actifs immobilisés) et des amortissements dérogatoires (présentés dans les capitaux propres) peut aller au-delà du coût d'entrée comptable figurant à l'actif ;
- L'amortissement dérogatoire peut apparaître au passif même si les constructions figurant à l'actif du bilan sont entièrement amorties.

Les amortissements dérogatoires ainsi constatés ne seront repris qu'en cas de cession ou de démolition des constructions correspondantes.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 6 677 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 6 460 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 217 K€.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

9/13

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	
Factures non parvenues	39 009
Personnel – charges à payer	
Organismes sociaux – charges à payer	
Etat – charges à payer	1 642
Clients – avoirs à établir	8 023
Divers – charges à payer	
Total	48 674

2.9 Produits constatés d'avance

NEANT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

10/13

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Prestation de services	162 704	129 501
Refacturations diverses - biens	0	0
Refacturations diverses - services	2 216	966
Loyers et charges locatives	6 312	5 163
Total	171 232	135 630

3.2 Résultat financier

	K€
Produits financiers	65 435
Provision pour dépréciation de titres	379
Dividendes	54 200
Produits de créances immobilisées (sur prêts)	4 642
Intérêts et produits assimilés	5 981
Autres produits financiers	232
Charges financières	-692 294
Provision pour dépréciation de titres	-669 768
Charges d'intérêts financiers	-22 526
Résultat financier	-626 860

3.3 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	2 667
Sur opération de gestion	1 475
Reprises sur amortissements dérogatoires	141
Autres reprises de provisions et dépréciations exceptionnelles	0
Produits de cessions d'immobilisations	1 051
Produits exceptionnels divers	
Charges exceptionnelles	-3 949
Sur opération de gestion	-1 537
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-519
Dotations aux amortissements dérogatoires	-422
Autres dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	-909
Charges exceptionnelles diverses	-562
Résultat exceptionnel	-1 282

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

11/13

3.4 Impôt sur les sociétés

La société Aldi Sarl est mère du groupe d'intégration fiscale.

Le résultat fiscal des filiales appartenant au périmètre d'intégration fiscale est déterminé comme si elles versent à ALDI SARL les acomptes, impositions forfaitaires annuelles, et, de ce fait, elles versent à ALDI Sarl les acomptes, impositions forfaitaires annuelles, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elles n'appartenaient pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'ensuit que le déficit fiscal subi en cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun, et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs. En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, ALDI Sarl sera seule redevable de l'impôt supplémentaire qu'elle aura éventuellement à acquitter.

L'impôt sur les sociétés tel que figurant dans les états financiers se décompose comme suit :

	31 décembre 2023 en K€
Impôt sur les sociétés individuel d'Aldi Sarl	
Impôt sur les sociétés du groupe d'intégration fiscale	
Contribution à l'IS des sociétés intégrées fiscalement	- 1 295
Régularisations d'impôt sur exercices antérieurs	-54
Crédit d'impôts	
Impôts sur les sociétés en comptabilité	-1 349

En suivant l'avis n°2005-G du 12 octobre 2005 du comité d'urgence relatif aux conditions de constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime de l'intégration fiscale (Article 223-A du CGI), Aldi Sarl constitue une provision pour restitution des impôts, sauf si des restructurations prévues rendent une restitution de l'économie d'impôt à la filiale improbable.

Le montant cumulé des déficits reportables du groupe d'intégration fiscal au 31/12/2023 est de 1 246 647 K€.

3.4.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

K€	Résultat avant IS	Déductions	Réintégration	Total	IS	Résultat après IS
Résultat courant	-616 569	-63 725	682 181	-1 885	0	-616 569
Résultat exceptionnel	-1 282	0	0	-1 282	0	-1 282
Total	-617 851	-63 725	682 181	603	0	-617 851
Autres effets d'impôts liés à l'intégration fiscale	0	0	0	0	1 349	1 349
Total après intégration fiscale	-617 851	-63 725	682 181	603	1 349	-616 502

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

12/13

3.4.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (25%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	2 815	704
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-283	-71
Taxe sur les bureaux	-4	-1
Total	2 528	632

Il résulte du traitement fiscal des contrats de crédit-bail immobilier conclus après le 1er janvier 1996 une réintégration des redevances relatives aux terrains sur les dernières échéances du contrat. Dans le cas exceptionnel où ces ensembles immobiliers font l'objet d'une cession ultérieure et après prise en compte de leur valeur comptable éventuelle, cette valeur nette fiscale du terrain, qui a déjà supporté l'impôt, vient diminuer la plus-value fiscalement imposable.

Il en est de même pour les contrats de crédit-bail conclus avant le 1er janvier 1996 auprès d'une société relevant du régime SICOMI. Pour ces contrats, aucune réintégration n'est effectuée lors du paiement des redevances. En revanche, le montant correspondant au prix d'acquisition du terrain doit faire l'objet d'une réintégration fiscale lors de la levée d'option.

Au 31 décembre 2023, le cumul des valeurs fiscales réintégrées concernant les terrains acquis dans le cadre de ces 2 régimes de crédit-bail s'élève à 4 499 K€, soit une économie d'impôt potentielle en cas de cession d'un montant de 1 125 K€.

3.5 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	52
Total	52

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

13/13

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	5.40
Agents de maîtrise	
Employés	
Total	5.40

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	106
Non cadres	0
Total droits cumulés	106

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la recommandation ANC n°2013-02, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 3.30%. La convention collective nationale de référence est celle du commerce à prédominance alimentaire (n°3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

NEANT

4.2.3 Autres engagements

NEANT

4.2.4 Filiales et participations

Le tableau correspondant figure à la fin de cette annexe.

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			69 959	0	1 013 945	
Terrains			3 452 922	0	170 000	
Constructions	Sur sol propre	35 859 161	0	3 368 847		
	Sur sol d'autrui	0	0	0		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	489 217	0	26 022		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			701	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	6 375 668	0	229 429		
	Matériel de transport	0	0	0		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 317 698	0	85 318		
	Emballages récupérables et divers	3 007 369	0	0		
Immobilisations corporelles en cours			188 657	0	0	
Avances et acomptes			0	0	0	
TOTAL (III)			52 691 393	0	3 879 616	
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	
Autres participations			1 431 030 443	0	2 032 475 388	
Autres titres immobilisés			0	0	0	
Prêts et autres immobilisations financières			404 221 757	0	1 106 527	
TOTAL (IV)			1 835 252 201	0	2 033 581 915	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 888 013 553	0	2 038 475 476	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	0	1 083 904	0
Terrains			0	0	3 622 922	0
Constructions	Sur sol propre	0	1 264 650	37 963 358	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	39 335	475 904	0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	701	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	6 605 097	0	
	Matériel de transport	0	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	710	3 402 307	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	3 007 369	0	
Immobilisations corporelles en cours			0	188 657	0	0
Avances et acomptes			0	0	0	0
TOTAL (III)			0	1 493 352	55 077 657	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	0
Autres participations			0	142 510 800	3 320 995 031	0
Autres titres immobilisés			0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	247 019 274	158 309 010	0
TOTAL (IV)			0	389 530 074	3 479 304 041	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	391 023 426	3 535 465 603	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 930	17	0	1 947	
Terrains			0	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre		10 688 979	1 515 195	746 187	11 457 987	
	Sur sol d'autrui		0	0	0	0	
	Installations générales, agencements		417 645	24 409	39 335	402 718	
Installations techniques, matériels et outillages			701	0	0	701	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		666 568	631 390	0	1 297 958	
	Matériel de transport		0	0	0	0	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		449 016	435 869	0	884 885	
	Emballages récupérables et divers		2 147 371	306 767	0	2 454 139	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			14 370 279	2 913 630	785 522	16 498 387	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			14 372 209	2 913 647	785 522	16 500 334	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	409 265	0	0	140 467	0	0	268 799
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	12 590	0	0	696	0	0	11 893
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	421 855	0	0	141 163	0	0	280 692
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	141 163	0	0	280 692
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			0	0	0	0	
Primes de remboursement des obligations			0	0	0	0	

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	3 001 243	421 855	141 163	3 281 935
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	3 001 243	421 855	141 163	3 281 935
Provisions pour litige	0	3 105 761	51 000	3 054 761
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	6 460 000	0	6 460 000	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	123 000	123 000	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	359 287	42 871	316 416
TOTAL (II)	6 460 000	3 588 048	6 676 871	3 371 177
Provisions sur immos incorporelles	0	1 013 945	0	1 013 945
Provisions sur immos corporelles	220 400	0	220 400	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	1 221 974 563	774 323 170	142 890 149	1 853 407 583
Provisions sur autres immos financières	14 888 227	428 568	0	15 316 795
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	1 237 083 189	775 765 683	143 110 549	1 869 738 323
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 246 544 432	779 775 586	149 928 583	1 876 391 434
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 063 716	6 897 271	
Dont dotations et reprises financières		669 768 473	379 349	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 331 042	141 163	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			137 570 328	137 570 328	0	
Autres immos financières			20 738 682	0	20 738 682	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			158 309 010	137 570 328	20 738 682	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances clients			51 357 584	51 357 584	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			5 689	5 689	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			68 349	68 349	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		1 061 432	1 061 432	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		4 828 210	4 828 210	0	
	Autres impôts		1 751 711	1 751 711	0	
	Etat - divers		0	0	0	
Groupes et associés			1 646 216 814	1 646 216 814	0	
Débiteurs divers			8 663 357	8 663 357	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			1 713 953 146	1 713 953 146	0	
Charges constatées d'avance			850 672	850 672	0	
TOTAL DES CREANCES			1 873 112 828	1 852 374 146	20 738 682	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			13 735	13 735	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			400 000 000	0	400 000 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés			41 639 351	41 639 351	0	0
Personnel et comptes rattachés			2	2	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			97 755	97 755	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		6 648 564	6 648 564	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		1 897 539	1 897 539	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			60 413	60 413	0	0
Groupes et associés			233 529 265	233 529 265	0	0
Autres dettes			18 276 910	18 276 910	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			702 163 533	302 163 533	400 000 000	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

TABLEAU : Liste des filiales et participations

Montants en K-Euros					
Filiales et Participations	Capitaux propres	% détention	Prêts consentis à la filiale	Montant des cautions données à la filiale	Résultat du dernier exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations :					
Aldi Marché Dammartin Sarl	-149 939	100,000%	-	-	98 310
Aldi Marché Bois-Grenier Sarl	-25 125	100,000%	-	-	14 859
Aldi Marché Sarl, Ablis	-82 604	100,000%	-	-	27 955
Aldi Marché Colmar Sarl	-40 473	100,000%	-	-	20 861
Immaldi & Compagnie SAS	-364 279	100,000%	136 582	-	-55 007
Aldi Centrale d'Achat et Compagnie SCS	-990	99,60%	-	-	-415
Aldi Marché Cestas Sarl	-86 230	100,000%	-	-	28 592
Aldi Beaune Sarl	-41 495	100,000%	-	-	18 949
Aldi Marché Honfleur Sarl	-113 082	100,000%	-	-	69 206
Aldi Marché Cuincy Sarl	-38 324	100,000%	-	-	11 468
Aldi Marché Sarl, Oytier Saint Oblas	-58 225	100,000%	-	-	24 081
Aldi Marché Cavaillon Sarl	-56 328	100,000%	-	-	16 147
Aldi Marché Toulouse Sarl	-111 419	100,000%	-	-	91 610
Aldi Ennery Sarl	-39 543	100,000%	-	-	23 198
Aldi Reims Sarl	-31 234	100,000%	-	-	5 875
Aldi Services Sarl	-607	100,000%	-	-	-43
Aldi Analytics Sarl	-880	100,000%	-	-	42
Aldi Immobilier Sarl	-565	100,000%	-	-	-112
Aldi Marché 10 Sarl	-2 666	100,00%	-	-	-1 465
Aldi Marché 11 Sarl	-52 189	100,00%	-	-	-184
Aldi Marché 12 Sarl	-2	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 13 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 14 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 15 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 16 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 17 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Miregny	-159	100,00%	-	-	1
SLO Société logistique ouest	-60 127	100,00%			-379
SLS Société logistique sud	-79 346	100,00%			-678
SGL Société générale de logistique	-2 883	100,00%			-216
SCI NOGIMMO	-40	100,00%			16
SCI JAMIMMO	413	100,00%			443

ALDI
Société à responsabilité limitée / Gesellschaft mit beschränkter Haftung
au capital de / mit einem Kapital von 3.893.180.000 €
Siège social / Sitz :
527, rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële
77230 Dammartin-en-Goële
399 227 990 RCS MEAUX
« la Société » / « die Gesellschaft »

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2024
CERTIFIE CONFORME PAR UN GERANT**

**VON EINEM GESCHÄFTSFÜHRER
BEGLAUBIGTER AUSZUG AUS DEM
PROTOKOLL DER BESCHLUSSFASSUNG DER
ALLEINGESELLSCHAFTERIN
VOM 30. SEPTEMBER 2024**

(...)

(...)

DEUXIEME DECISION

ZWEITER BESCHLUSS

Sur proposition de la gérance, l'Associée Unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de 616.502.125 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Auf Vorschlag der Geschäftsführung beschließt die Alleingesellschafterin, den Nettobuchverlust des am 31. Dezember 2023 abgeschlossenen Geschäftsjahres in Höhe von 616.502.125 Euro in voller Höhe auf neue Rechnung vorzutragen.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Associée unique déclare qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Gemäß den Bestimmungen des Artikels 243 bis des französischen Steuergesetzbuches erklärt die Alleingesellschafterin, dass für die letzten drei Geschäftsjahre keine Dividenden ausgeschüttet wurden.

(...)

(...)

En cas de divergences entre le texte français et le texte allemand des présentes décisions, seul le texte français fera foi.

Bei Abweichungen zwischen dem französischen und dem deutschen Text dieser Beschlüsse ist der französische Text maßgebend.



Pascal HIRTH
Gérant/ Geschäftsführer



Laure-France Timar-Schubert
12, rue Victor Masse
75009 Paris

Coffra group
16, rue Auber
75009 Paris

ALDI SARL

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Laure-France Timar-Schubert
12, rue Victor Masse
75009 Paris

Coffra group
16, rue Auber
75009 Paris

Paris, le 11 septembre 2024

A l'Associé unique

ALDI
Société à responsabilité limitée
Dammartin-en-Goële

Madame, Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI SARL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des
appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 1 467 587 448 euros, sont évalués à leur coût historique et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note 1-5-5 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire, et notamment les plus-values latentes calculées sur des estimations de la valeur des fonds de commerce des magasins.

Nous nous sommes également assurés de la correcte application de la méthode comptable relative à la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés mentionnée dans la note 3-4 de l'annexe. Nous avons notamment vérifié le montant comptabilisé au titre de la provision pour restitution des déficits consommés en intégration fiscale.

**Vérifications
spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Coffra group

représentée par

DocuSigned by:

A874EFBA85BB457...

Laure-France
Timar-Schubert

DocuSigned by:

8F6BB1F7DFF4449...

Yann Goineau
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C22

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	69 959	1 947	68 012	68 029
Fonds commercial	1 013 945	1 013 945	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	1 083 904	1 015 892	68 012	68 029
Terrains	3 622 922	0	3 622 922	3 452 922
Constructions	38 439 262	11 860 706	26 578 556	25 021 354
Installations techniques, matériel	701	701	0	0
Autres immobilisations corporelles	13 014 773	4 636 981	8 377 792	9 437 781
Immobilisations en cours	0	0	0	188 657
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	55 077 657	16 498 387	38 579 270	38 100 714
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	3 320 995 031	1 853 407 583	1 467 587 448	209 055 881
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	137 570 328	0	137 570 328	383 583 539
Autres immobilisations financières	20 738 682	15 316 795	5 421 887	5 749 991
TOTAL immobilisations financières	3 479 304 041	1 868 724 378	1 610 579 663	598 389 411
Total Actif Immobilisé (II)	3 535 465 603	1 886 238 657	1 649 226 946	636 558 155
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	256 734
Clients et comptes rattachés	51 357 584	0	51 357 584	61 731 709
Autres créances	1 662 595 562	0	1 662 595 562	2 067 018 262
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	1 713 953 146	0	1 713 953 146	2 129 006 705
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	2 180 849	0	2 180 849	1 753 214
TOTAL Disponibilités	2 180 849	0	2 180 849	1 753 214
Charges constatées d'avance	850 672	0	850 672	857 447
Total Actif Circulant (III)	1 716 984 667	0	1 716 984 667	2 131 617 366
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 252 450 270	1 886 238 657	3 366 211 613	2 768 175 521

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 3 893 180 000	3 893 180 000	2 633 180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		7 398 070	7 398 070
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		7 398 070	7 398 070
Report à nouveau		-626 680 975	-244 451 791
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-616 502 125	-382 229 184
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		3 281 935	3 001 243
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 660 676 904	2 016 898 337
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		3 371 177	6 460 000
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		3 371 177	6 460 000
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 735	3 477 565
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	400 000 000	420 300 370
TOTAL Dettes financières		400 013 735	423 777 935
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	2 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41 639 351	61 191 837
Dettes fiscales et sociales		8 643 859	10 709 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		60 413	62 877
Autres dettes		251 806 175	249 072 153
TOTAL Dettes d'exploitation		302 149 798	321 039 249
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		702 163 533	744 817 184
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		3 366 211 613	2 768 175 521

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		0	0	0	0
Production vendue biens		0	0	0	0
Production vendue services		171 232 278	0	171 232 278	135 629 845
Chiffres d'affaires nets		171 232 278	0	171 232 278	135 629 845
Production stockée				0	0
Production immobilisée				0	0
Subventions d'exploitation				0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				6 949 410	459 768
Autres produits				3 967 570	-262
Total des produits d'exploitation (I)				182 149 258	136 089 351
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				0	0
Variation de stock (marchandises)				0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				4 332	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0	0
Autres achats et charges externes				158 252 195	147 211 150
Impôts, taxes et versements assimilés				1 026 827	801 854
Salaires et traitements				4 540 475	2 195 130
Charges sociales				1 009 357	700 949
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements			2 913 647	2 711 146
	immobilisations Dotations aux provisions			0	220 400
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 063 716	6 460 000
Autres charges				3 048 569	181 020
Total des charges d'exploitation (II)				171 859 118	160 481 649
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				10 290 141	-24 392 298
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				0	0
Produits financiers de participations				54 432 436	46 860 741
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				4 641 491	3 399 556
Autres intérêts et produits assimilés				5 981 272	0
Reprises sur provisions et transferts de charges				379 349	0
Différences positives de change				0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des produits financiers (V)				65 434 548	50 260 297
Dotations financières aux amortissements et provisions				669 768 473	427 354 687
Intérêts et charges assimilées				22 525 665	7 396 512
Différences négatives de change				0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des charges financières (VI)				692 294 137	434 751 199
RÉSULTAT FINANCIER				-626 859 589	-384 490 902
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				-616 569 448	-408 883 200

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 475 340	906
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 050 496	1 176 117
Reprises sur provisions et transferts de charges	141 163	127 625
Total des produits exceptionnels (VII)	2 666 999	1 304 649
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 536 804	10 127
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	786 199	10 005
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 626 122	1 405 501
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 949 124	1 425 633
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 282 125	-120 984
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 349 448	-26 775 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	250 250 806	187 654 297
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	866 752 931	569 883 481
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-616 502 125	-382 229 184

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1/13

ALDI SARL
527 RUE CLEMENT ADER
77230 DAMMARTIN EN GOELE

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

La HOLDING Aldi SARL coordonne le contrat de licence et de savoir-faire (licence de marque ALDI) avec Aldi Einkauf pour le compte des sociétés de distribution. Elle assure également auprès de ces dernières des conseils et une assistance technique permanente.

Aldi Sarl est intégrée fiscalement en tant que tête du groupe d'intégration fiscale.

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société fait partie du périmètre de consolidation de la société ALDI Nord Holding Stiftung & Co. KG, située à Essen en Allemagne. Par conséquent, elle est, à compter de cet exercice, dispensée de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés, en application des articles L233-17 et R 233-15 du Code de commerce.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evolution des capitaux propres

Par décision unanimes des associés, la holding a fait l'objet d'une augmentation de capital en date du 10 avril 2023 pour 250 000 000 euros.

Le 25 août 2023, la totalité des parts sociales d'Aldi SARL ont été transférées à la société ALDI Nord International Holding GmbH, qui est ainsi devenu l'Associé unique de la société. Puis par décision de l'associé unique en date du 15 novembre 2023, la société a fait l'objet d'une augmentation de capital d'un montant de 1 010 000 000 euros, par la création de 63 125 000 parts nouvelles de 16 euros de valeur nominale.

Cette augmentation a été réalisée en numéraire pour un montant de 1 010 000 000 euros.

Evolution du parc de magasins de la société

Les principaux événements marquants de l'exercice relatifs au parc immobilier géré par Aldi SARL sont les suivants :

- 1 magasin a fait l'objet d'une reconstruction ;
- 1 magasin a été vendu ;

Nomination de Pascal Hirth en qualité de managing director

Par décision des associés, 2023 est marquée par la nomination de Pascal Hirth en qualité de managing director pour la France à compter du 1er février 2023, en remplacement de Philip Demeulemeester.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/13

Acquisition de créances

A travers un contrat de cession de créances établi en date du 30 septembre 2023, Aldi SARL s'est porté acquéreur auprès d'Aldi Centrale d'Achats SCS des avances de Cash pool à l'égard des centrales régionales et sociétés Logistiques réparties comme suit :

Etats des dettes cédées	
Sociétés	Montants
Aldi Marché Ablis	41.339.993,26
Aldi Marché Beaune	21.988.378,60
Aldi Marché BoisGrenier	21.613.578,52
Aldi Marché Cavaillon	11.660.873,05
Aldi Marché Cestas	31.368.928,84
Aldi Marché Colmar	26.982.659,81
Aldi Marché Cuincy	19.112.997,72
Aldi Marché Dammartin	134.575.574,71
Aldi Marché Ennery	14.387.759,29
Aldi Marché Honfleur	73.352.360,66
Aldi Marché Lyon	15.764.305,22
Aldi Marché Reims	6.863.812,44
Aldi Marché Toulouse	91.963.949,14
Société de Logistique Sud	633.894,91
Société Générale de Logistique	3.000.000,00
Total	514.609.066,17

Les créances ainsi acquises ont été compensées avec la créance de cash-pooling détenue par la société Aldi SARL sur Aldi Centrale d'Achat SCS, créance qui s'en est trouvée réduite à due concurrence.

Ces créances ont ensuite été utilisées par Aldi SARL dans le cadre d'opérations de recapitalisation de ses filiales, réalisées en novembre 2023.

Prêts et dividendes

Renouvellement des prêts accordés à Immaldi :

- soit 35 millions d'euros pour une durée d'un an jusqu'au 29/06/2024
- 10 millions d'euros pour une durée de 6 mois jusqu'au 07/03/2024
- 40 millions d'euros pour une durée de 6 mois jusqu'au 07/03/2024
- 52 millions d'euros pour une durée d'un an jusqu'au 01/12/2024

Le prêt accordé à Aldi Marché 9 de 247 millions d'euros s'est éteint lors de la reprise de la comptabilité de cette société dans les comptes d'Aldi SARL, intervenue suite à l'opération de transmission universelle du patrimoine d'Aldi Marché 9 dans Aldi SARL le 25/07/2023

L'emprunt pour un montant de 20 millions d'euros avec Aldi Inkoop a été dénoncé en date du 08/03/2023 et remboursé en intégralité par virement bancaire depuis Aldi SARL.

Dividendes reçus sur 2023 : 54 200 000 €.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/13

Impacts du conflit russo-ukrainien, de la hausse des prix de l'énergie et du niveau d'inflation en France

Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Le Groupe ALDI, n'ayant pas d'activité dans ces deux pays, n'a pas été directement impacté par le conflit en cours et n'a pas constaté d'effet direct sur sa performance compte tenu de l'absence de magasins en Ukraine et en Russie, et d'achats très limités dans ces deux pays.

Cependant, le conflit a affecté de plus en plus l'économie et les marchés des capitaux mondiaux et a exacerbé une situation déjà difficile sur le plan économique, découlant notamment de l'accélération de l'inflation et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Dans ce contexte, les contrôles à l'exportation/importation et les sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie ont pu avoir des effets négatifs sur les activités de notre société, sa chaîne d'approvisionnement, ses partenaires commerciaux ou ses clients. De même, les effets indirects se traduisant par une hausse de l'inflation, la fluctuation des prix de l'énergie et des matières premières ont entraîné une augmentation des coûts de transport et des coûts d'achat de certains produits.

L'exercice 2023 a été marqué par une augmentation conséquente des coûts de l'énergie pour notre société. Cependant, grâce à la politique en vigueur en matière de maîtrise des consommations d'énergie, aux efforts de prix, et aux mesures mises en place par le Groupe - notamment sa politique de revalorisation des prix, notre société a réussi à maintenir un niveau d'activité et de performance ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation.

En tout état de cause, le Groupe reste vigilant quant aux évolutions macroéconomiques (pressions inflationnistes, évolutions des taux d'intérêt ainsi que des coûts de matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change) et à leurs répercussions sur les activités et les résultats de notre société.

Transmission universelle de patrimoine (TUP)

Dans une démarche de rationalisation et de simplification de l'organigramme du groupe, Aldi a réalisé deux opérations de confusion de patrimoine telles que prévues par l'article 1844-5 du Code civil. Ainsi, Leader Price Exploitation a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) dans Aldi Marché 9 en date du 13 Juin 2023 et Aldi Marché 9 a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) dans Aldi SARL en date du 25 Juillet 2023. Ces opérations ont notamment permis à Aldi SARL de redevenir l'Associé unique de l'ensemble des sociétés régionales française.

Ces opérations ont été comptabilisées à leur valeur nette comptable à la date d'effet juridique de l'opération, conformément aux règles prévues par le titre VII du Plan comptable général.

Les principaux impacts des opérations de TUP sur le bilan et le compte de résultat de notre société au 31 décembre 2023 sont les suivants :

- Titres de participation (net de dépréciation) : 8 074 043 €
- Comptes-courants groupe (dette) : 12 082 637.95 €
- Vrai mali (charges financières) : 9 018 803.34 €

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

NEANT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/13

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et aux dispositions du Code de commerce relatives à l'établissement des comptes annuels (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Agencements	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Magasins	
Lot VRD	35
Lot gros œuvre	30
Lot couverture	25
Lot Second Œuvre	5 à 20
* Electricité	15
* Carrelage / Plomberie / Peinture / Menuiserie ...	10
* Portes souples et automatiques	5

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/13

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation. Au 31/12/2023, le poste « Fonds commercial » est constitué de droits au bail et de fonds commerciaux, tous entièrement dépréciés et issus de la TUP d'Aldi Marché 9.

En cas de fermeture d'un magasin, la valeur vénale estimée de l'ensemble immobilier est comparée à la valeur nette comptable des immobilisations correspondantes. Le cas échéant, une dépréciation est constatée à hauteur du différentiel entre ces deux montants.

Il en est de même pour les fermetures prévues à une date postérieure à la clôture de l'exercice dont la décision de fermeture est intervenue avant la date de clôture.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

NEANT

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture. Il en est de même pour les fermetures prévues à une date postérieure à la clôture de l'exercice dont la décision de fermeture est intervenue avant la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

1.5.5 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

A la clôture de l'exercice, ce coût historique est comparé à la valeur d'inventaire déterminée dans les conditions exposées ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux valeurs.

Pour les sociétés d'exploitation, la valeur d'inventaire est calculée en procédant à une estimation des fonds de commerce des magasins selon une méthode homogène pour toutes les sociétés et en ajoutant la plus-value latente ainsi déterminée aux capitaux propres de la société.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/13

2. NOTES SUR LE BILAN**2.1 Actif immobilisé****2.1.1 Valeurs brutes**

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable est nulle, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	120	120	0
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC	894	894	0
Total	1 014	1 014	0

2.1.4 Suivi des malis techniques

Les mouvements des malis techniques rattachés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations financières se présentent de la manière suivante :

	01/01/N	augment.	diminution	31/12/N
Constructions	3 007 369	-		3 007 369
Titre de participations	20 229 455	-	-	20 229 455
Sous-total valeurs brutes	23 236 824	-		23 236 824
Constructions	-2 147 371	-306 767	-	-2 454 138
Titre de participations	-	-	-	-
Sous-total amortissements	-2 147 371	-306 767	-	-2 454 138
Constructions	-	-	-	-
Titre de participations	-14 888 227	0	-	-14 888 227
Sous-total dépréciations	-14 888 227	-428 568	-	-15 316 795
Mali de fusion - valeur nette	6 201 227	- 735 335		5 465 892

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/13

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

NEANT

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers	592
Autres charges d'exploitations	258
Total	850

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	47 779
Fournisseurs – avoirs à recevoir	8 322
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	1 752
Divers – produits à recevoir	
Total	57 853

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de 3 893 180 000 euros, est composé de 243 323 750 parts d'une valeur nominale de 16 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	2 016 898
Variation des provisions réglementées	281
Dividendes versés	
Augmentation / réduction du capital social	1 260 000
Résultat de l'exercice	-616 502
Capitaux propres au 31 décembre N	2 660 677

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/13

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

Des amortissements dérogatoires sont également constitués lors de l'exercice des levées d'option de contrats de crédit-bail. En effet, Aldi Sarl doit procéder à des réintégrations extracomptables lors de la détermination du résultat fiscal de l'exercice au cours duquel à lieu la levée de l'option.

Sont à réintégrer :

- La fraction des loyers versés correspondant à la différence entre la valeur résiduelle « théorique » de l'immeuble et le prix de cession de l'immeuble s'il est inférieur à cette valeur résiduelle pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 1996 ;
- Diminuée, pour les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 1996, des quotes-parts de redevances non déduites pendant la durée du contrat, correspondant aux éléments non amortissables.

Le montant ainsi réintégré correspondant aux éléments amortissables – à savoir les constructions – fait ensuite l'objet d'un amortissement sur la durée fiscale résiduelle.

Il résulte de l'application de cette règle fiscale une divergence entre les bases comptables et fiscales de coût d'entrée des constructions, dont il convient de tenir compte dans le calcul des amortissements.

En application de la doctrine, lorsque la base fiscale du coût d'acquisition est supérieure à la base comptable, l'amortissement correspondant doit être comptabilisé en « amortissements dérogatoires », afin d'en garantir la déductibilité fiscale. L'application de cette doctrine a deux conséquences majeures sur la présentation des comptes annuels :

- La somme des amortissements déterminés selon les durées d'utilisation (et présentés en moins des actifs immobilisés) et des amortissements dérogatoires (présentés dans les capitaux propres) peut aller au-delà du coût d'entrée comptable figurant à l'actif ;
- L'amortissement dérogatoire peut apparaître au passif même si les constructions figurant à l'actif du bilan sont entièrement amorties.

Les amortissements dérogatoires ainsi constatés ne seront repris qu'en cas de cession ou de démolition des constructions correspondantes.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 6 677 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 6 460 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 217 K€.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

9/13

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	
Factures non parvenues	39 009
Personnel – charges à payer	
Organismes sociaux – charges à payer	
Etat – charges à payer	1 642
Clients – avoirs à établir	8 023
Divers – charges à payer	
Total	48 674

2.9 Produits constatés d'avance

NEANT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

10/13

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Prestation de services	162 704	129 501
Refacturations diverses - biens	0	0
Refacturations diverses - services	2 216	966
Loyers et charges locatives	6 312	5 163
Total	171 232	135 630

3.2 Résultat financier

	K€
Produits financiers	65 435
Provision pour dépréciation de titres	379
Dividendes	54 200
Produits de créances immobilisées (sur prêts)	4 642
Intérêts et produits assimilés	5 981
Autres produits financiers	232
Charges financières	-692 294
Provision pour dépréciation de titres	-669 768
Charges d'intérêts financiers	-22 526
Résultat financier	-626 860

3.3 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	2 667
Sur opération de gestion	1 475
Reprises sur amortissements dérogatoires	141
Autres reprises de provisions et dépréciations exceptionnelles	0
Produits de cessions d'immobilisations	1 051
Produits exceptionnels divers	
Charges exceptionnelles	-3 949
Sur opération de gestion	-1 537
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-519
Dotations aux amortissements dérogatoires	-422
Autres dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	-909
Charges exceptionnelles diverses	-562
Résultat exceptionnel	-1 282

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

11/13

3.4 Impôt sur les sociétés

La société Aldi Sarl est mère du groupe d'intégration fiscale.

Le résultat fiscal des filiales appartenant au périmètre d'intégration fiscale est déterminé comme si elles versent à ALDI SARL les acomptes, impositions forfaitaires annuelles, et, de ce fait, elles versent à ALDI Sarl les acomptes, impositions forfaitaires annuelles, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elles n'appartenaient pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'ensuit que le déficit fiscal subi en cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun, et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs. En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, ALDI Sarl sera seule redevable de l'impôt supplémentaire qu'elle aura éventuellement à acquitter.

L'impôt sur les sociétés tel que figurant dans les états financiers se décompose comme suit :

	31 décembre 2023 en K€
Impôt sur les sociétés individuel d'Aldi Sarl	
Impôt sur les sociétés du groupe d'intégration fiscale	
Contribution à l'IS des sociétés intégrées fiscalement	- 1 295
Régularisations d'impôt sur exercices antérieurs	-54
Crédit d'impôts	
Impôts sur les sociétés en comptabilité	-1 349

En suivant l'avis n°2005-G du 12 octobre 2005 du comité d'urgence relatif aux conditions de constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime de l'intégration fiscale (Article 223-A du CGI), Aldi Sarl constitue une provision pour restitution des impôts, sauf si des restructurations prévues rendent une restitution de l'économie d'impôt à la filiale improbable.

Le montant cumulé des déficits reportables du groupe d'intégration fiscal au 31/12/2023 est de 1 246 647 K€.

3.4.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

K€	Résultat avant IS	Déductions	Réintégration	Total	IS	Résultat après IS
Résultat courant	-616 569	-63 725	682 181	-1 885	0	-616 569
Résultat exceptionnel	-1 282	0	0	-1 282	0	-1 282
Total	-617 851	-63 725	682 181	603	0	-617 851
Autres effets d'impôts liés à l'intégration fiscale	0	0	0	0	1 349	1 349
Total après intégration fiscale	-617 851	-63 725	682 181	603	1 349	-616 502

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

12/13

3.4.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (25%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	2 815	704
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-283	-71
Taxe sur les bureaux	-4	-1
Total	2 528	632

Il résulte du traitement fiscal des contrats de crédit-bail immobilier conclus après le 1er janvier 1996 une réintégration des redevances relatives aux terrains sur les dernières échéances du contrat. Dans le cas exceptionnel où ces ensembles immobiliers font l'objet d'une cession ultérieure et après prise en compte de leur valeur comptable éventuelle, cette valeur nette fiscale du terrain, qui a déjà supporté l'impôt, vient diminuer la plus-value fiscalement imposable.

Il en est de même pour les contrats de crédit-bail conclus avant le 1er janvier 1996 auprès d'une société relevant du régime SICOMI. Pour ces contrats, aucune réintégration n'est effectuée lors du paiement des redevances. En revanche, le montant correspondant au prix d'acquisition du terrain doit faire l'objet d'une réintégration fiscale lors de la levée d'option.

Au 31 décembre 2023, le cumul des valeurs fiscales réintégrées concernant les terrains acquis dans le cadre de ces 2 régimes de crédit-bail s'élève à 4 499 K€, soit une économie d'impôt potentielle en cas de cession d'un montant de 1 125 K€.

3.5 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	52
Total	52

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

13/13

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	5.40
Agents de maîtrise	
Employés	
Total	5.40

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	106
Non cadres	0
Total droits cumulés	106

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la recommandation ANC n°2013-02, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 3.30%. La convention collective nationale de référence est celle du commerce à prédominance alimentaire (n°3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

NEANT

4.2.3 Autres engagements

NEANT

4.2.4 Filiales et participations

Le tableau correspondant figure à la fin de cette annexe.

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			69 959	0	1 013 945
Terrains			3 452 922	0	170 000
Constructions	Sur sol propre	35 859 161	0	3 368 847	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	489 217	0	26 022	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			701	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	6 375 668	0	229 429	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 317 698	0	85 318	
	Emballages récupérables et divers	3 007 369	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			188 657	0	0
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			52 691 393	0	3 879 616
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			1 431 030 443	0	2 032 475 388
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			404 221 757	0	1 106 527
TOTAL (IV)			1 835 252 201	0	2 033 581 915
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 888 013 553	0	2 038 475 476
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	1 083 904	0
Terrains		0	0	3 622 922	0
Constructions	Sur sol propre	0	1 264 650	37 963 358	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	39 335	475 904	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	701	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	6 605 097	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	710	3 402 307	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	3 007 369	0
Immobilisations corporelles en cours		0	188 657	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	1 493 352	55 077 657	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	142 510 800	3 320 995 031	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	247 019 274	158 309 010	0
TOTAL (IV)		0	389 530 074	3 479 304 041	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	391 023 426	3 535 465 603	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				1 930	17	0	1 947
Terrains				0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre			10 688 979	1 515 195	746 187	11 457 987
	Sur sol d'autrui			0	0	0	0
	Installations générales, agencements			417 645	24 409	39 335	402 718
Installations techniques, matériels et outillages				701	0	0	701
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			666 568	631 390	0	1 297 958
	Matériel de transport			0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			449 016	435 869	0	884 885
	Emballages récupérables et divers			2 147 371	306 767	0	2 454 139
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				14 370 279	2 913 630	785 522	16 498 387
TOTAL GENERAL (I + II + III)				14 372 209	2 913 647	785 522	16 500 334
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	409 265	0	0	140 467	0	0	268 799
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	12 590	0	0	696	0	0	11 893
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	421 855	0	0	141 163	0	0	280 692
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	141 163	0	0	280 692
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	3 001 243	421 855	141 163	3 281 935
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	3 001 243	421 855	141 163	3 281 935
Provisions pour litige	0	3 105 761	51 000	3 054 761
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	6 460 000	0	6 460 000	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	123 000	123 000	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	359 287	42 871	316 416
TOTAL (II)	6 460 000	3 588 048	6 676 871	3 371 177
Provisions sur immos incorporelles	0	1 013 945	0	1 013 945
Provisions sur immos corporelles	220 400	0	220 400	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	1 221 974 563	774 323 170	142 890 149	1 853 407 583
Provisions sur autres immos financières	14 888 227	428 568	0	15 316 795
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	1 237 083 189	775 765 683	143 110 549	1 869 738 323
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 246 544 432	779 775 586	149 928 583	1 876 391 434
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 063 716	6 897 271	
Dont dotations et reprises financières		669 768 473	379 349	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 331 042	141 163	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				137 570 328	137 570 328	0	
Autres immos financières				20 738 682	0	20 738 682	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				158 309 010	137 570 328	20 738 682	
Clients douteux ou litigieux				0	0	0	
Autres créances clients				51 357 584	51 357 584	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				5 689	5 689	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				68 349	68 349	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			1 061 432	1 061 432	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			4 828 210	4 828 210	0	
	Autres impôts			1 751 711	1 751 711	0	
	Etat - divers			0	0	0	
Groupes et associés				1 646 216 814	1 646 216 814	0	
Débiteurs divers				8 663 357	8 663 357	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 713 953 146	1 713 953 146	0	
Charges constatées d'avance				850 672	850 672	0	
TOTAL DES CREANCES				1 873 112 828	1 852 374 146	20 738 682	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				13 735	13 735	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				400 000 000	0	400 000 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés				41 639 351	41 639 351	0	0
Personnel et comptes rattachés				2	2	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				97 755	97 755	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			6 648 564	6 648 564	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			1 897 539	1 897 539	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				60 413	60 413	0	0
Groupes et associés				233 529 265	233 529 265	0	0
Autres dettes				18 276 910	18 276 910	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				0	0	0	0
TOTAL DES DETTES				702 163 533	302 163 533	400 000 000	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

ALDI SARL**TABLEAU : Liste des filiales et participations**

Montants en K-Euros

Filiales et Participations	Capitaux propres	% détention	Prêts consentis à la filiale	Montant des cautions données à la filiale	Résultat du dernier exercice
<i>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations :</i>					
Aldi Marché Dammartin Sarl	-149 939	100,000%	-	-	98 310
Aldi Marché Bois-Grenier Sarl	-25 125	100,000%	-	-	14 859
Aldi Marché Sarl, Ablis	-82 604	100,000%	-	-	27 955
Aldi Marché Colmar Sarl	-40 473	100,000%	-	-	20 861
Immaldi & Compagnie SAS	-364 279	100,000%	136 582	-	-55 007
Aldi Centrale d'Achat et Compagnie SCS	-990	99,60%	-	-	-415
Aldi Marché Cestas Sarl	-86 230	100,000%	-	-	28 592
Aldi Beaune Sarl	-41 495	100,000%	-	-	18 949
Aldi Marché Honfleur Sarl	-113 082	100,000%	-	-	69 206
Aldi Marché Cuincy Sarl	-38 324	100,000%	-	-	11 468
Aldi Marché Sarl, Oytier Saint Oblas	-58 225	100,000%	-	-	24 081
Aldi Marché Cavaillon Sarl	-56 328	100,000%	-	-	16 147
Aldi Marché Toulouse Sarl	-111 419	100,000%	-	-	91 610
Aldi Ennery Sarl	-39 543	100,000%	-	-	23 198
Aldi Reims Sarl	-31 234	100,000%	-	-	5 875
Aldi Services Sarl	-607	100,000%	-	-	-43
Aldi Analytics Sarl	-880	100,000%	-	-	42
Aldi Immobilier Sarl	-565	100,000%	-	-	-112
Aldi Marché 10 Sarl	-2 666	100,00%	-	-	-1 465
Aldi Marché 11 Sarl	-52 189	100,00%	-	-	-184
Aldi Marché 12 Sarl	-2	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 13 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 14 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 15 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 16 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Aldi Marché 17 Sarl	-3	100,00%	-	-	3
Miregny	-159	100,00%	-	-	1
SLO Société logistique ouest	-60 127	100,00%			-379
SLS Société logistique sud	-79 346	100,00%			-678
SGL Société générale de logistique	-2 883	100,00%			-216
SCI NOGIMMO	-40	100,00%			16
SCI JAMIMMO	413	100,00%			443